De l'apprentissage à l'action :

Renforcer les compétences parentales pour prévenir le travail des enfants dans le cacao

Ce document résume des bonnes pratiques pour mettre en œuvre des interventions pour renforcer les compétences parentales dans les communautés cacaoyères. Il s'appuie sur l'expérience acquise par ICI dans la mise en œuvre de différents programmes de compétences parentales en Côte d'Ivoire et au Ghana, notamment le programme « Families Make the Difference », développé par l'International Rescue Committee, ainsi qu'un projet pilote en Côte d'Ivoire combinant une formation aux compétences parentales et une formation aux compétences pédagogiques, développé par Investing in Children and their Societies (ICS).

Compétences parentales, développement de l'enfant et le travail des enfants

Les familles jouent un rôle crucial dans le développement de l'enfant. Des relations sûres, stables et enrichissantes aident les enfants à grandir, à apprendre et à faire face à l'adversité. Un environnement familial favorable permet aux enfants de s'épanouir et les protège contre les risques, tels que le travail des enfants. Cela est particulièrement pertinent dans les communautés cacaoyères en Afrique de l'Ouest, où la plupart du travail des enfants se déroule dans le contexte familial et les parents/tuteurs ou tutrices jouent un rôle clé dans le choix du type de travail que les enfants effectuent et dans les conditions dans lesquelles ils et elles le font.

Étant donné que l'environnement familial influence à la fois le développement des enfants et leur exposition au travail des enfants, le renforcement des compétences parentales est un élément essentiel des efforts visant à lutter contre le travail des enfants.

Que sont les programmes de compétences parentales ?

Les programmes de compétences parentales visent à renforcer les pratiques positives éducationnelles des parents/tuteurs ou tutrices des enfants afin qu'ils puissent offrir à leurs enfants un environnement sûr et stimulant. Ces interventions peuvent porter sur divers domaines, notamment la communication, la discipline positive, la stimulation et le jeu, la gestion du comportement, le développement de l'enfant et la création d'un environnement familial stimulant.

Le programme « Families Make the Difference », par exemple, est un programme en 11 sessions qui aide les parents/tuteurs ou tutrices à acquérir des compétences parentales positives grâce à des ateliers de groupe. La formation est associée à des groupes de soutien, où les parents/tuteurs ou tutrices peuvent partager leurs expériences.

Pourquoi investir dans des programmes de compétences parentales ?

- **Réduire la prévalence du travail des enfants.** Les interventions visant à renforcer les compétences parentales contribuent à réduire le travail des enfants en améliorant les connaissances des parents/tuteurs ou tutrices en matière de développement de l'enfant et en les encourageant à prendre des décisions qui protègent mieux leurs enfants. Dans le cadre du projet pilote « Families Make the Difference » d'ICI en Côte d'Ivoire, le travail dangereux des enfants a diminué de 54% parmi les enfants dont les parents/tuteurs ou tutrices ont participé au programme. Découvrez plus ici.
- **Renforcer la protection contre les effets néfastes du travail des enfants.** Des relations sûres, enrichissantes et positives sont essentielles pour protéger les enfants contre l'adversité et favoriser leur développement sain et leur résilience. Ces relations peuvent contribuer à atténuer les effets négatifs des expériences traumatisantes. C'est pourquoi des relations positives entre un enfant et ses parents/tuteurs ou tutrices peuvent compenser les effets néfastes du travail des enfants sur leur développement. Découvrez plus ici.
- **Prévenir le travail des enfants dès le plus jeune âge.** Les interventions visant à renforcer les compétences parentales s'adressent aux parents/tuteurs ou tutrices d'enfants de jeune âge, contribuant ainsi à prévenir les pratiques néfastes avant qu'elles ne commencent. Il est reconnu que le soutien précoce réduit les risques à long terme et qu'il est plus efficace, et souvent plus économe en ressources, que les interventions mises en place uniquement lorsque les enfants sont plus âgés.
- **Encouragez les pratiques parentales positives.** Les programmes de compétences parentales fournissent aux parents/tuteurs ou tutrices des enfants de nouvelles connaissances et de nouveaux outils à mettre en pratique. Dans le cadre du projet pilote «Families Make the Difference » d'ICI en Côte d'Ivoire, les interactions positives entre les enfants et les personnes qui s'occupent d'eux, telles que parler, lire, jouer et faire les devoirs ensemble, ont augmenté de 25 %. Découvrez plus ici.
- **Améliorer le bien-être des enfants.** Les pratiques parentales positives et la réduction du travail des enfants sont liées à l'amélioration du bien-être des enfants. Dans le cadre du projet pilote « Families Make the Difference » mené par ICI en Côte d'Ivoire, les enfants dont les parents/tuteurs ou tutrices ont participé aux sessions ont déclaré avoir un bien-être supérieur à celui des enfants dont les parents n'ont pas participé aux sessions. Découvrez plus ici.

Bonnes pratiques pour mettre en œuvre des programmes de compétences parentales

Communiquer clairement dès le début. La communication initiale doit expliquer clairement en quoi consiste le programme, à qui il s'adresse et ce à quoi les personnes participantes peuvent s'attendre. Cela permet de mobiliser les personnes éligibles et disponibles et contribue à l'acceptation par la communauté.

Cibler les couples renforce l'impact du programme, car les deux parents/tuteurs influencent les décisions concernant le travail, le bien-être et l'éducation des enfants. Cela permet également de travailler sur la communication au sein du couple, ce qui contribue à créer un environnement plus stable pour les enfants.

La participation des pères est particulièrement importante dans les contextes où les hommes sont chefs de famille. Cependant, les hommes peuvent être réticents à participer, car ils peuvent percevoir ces programmes comme étant réservés aux femmes. Une sensibilisation précoce, des messages sur les avantages du programme et le rôle du père dans le développement de l'enfant, ainsi que l'implication des leaders communautaires peuvent contribuer à encourager la participation des hommes.

Utiliser les structures communautaires comme points d'entrée. Tirer parti des groupes communautaires existants, tels que les Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) ou des structures similaires, facilite la mobilisation et garantit que le programme touche les ménages concernés.

Veiller à ce que tous les ménages intéressés puissent participer. Dans les communautés où la demande est forte, la mise en place de plusieurs groupes permet d'éviter l'exclusion et de réduire la frustration. Cela est particulièrement important lorsque l'intervention est liée à des groupes communautaires existants, tels que les AVEC.

Organiser des sessions hebdomadaires avec des animateurs et animatrices disponibles et formées. Les sessions hebdomadaires donnent aux parents/tuteurs ou tutrices le temps de réfléchir et de mettre en pratique leurs nouvelles compétences. Cette fréquence aide à prendre des habitudes et réduit le risque d'oubli entre les sessions. Cependant, cette fréquence exige un engagement et un temps considérables de la part des animateurs et animatrices. Il est donc essentiel de s'assurer que les animateurs et animatrices sont disponibles pendant toute la durée du programme. Envisagez de créer un pool d'animateurs et animatrices formées ou de personnel de remplacement et d'assurer une bonne coordination entre eux afin de garantir la continuité lorsque les animateurs et animatrices principales ont d'autres priorités.

Sélectionner et former des animateurs et animatrices. Les programmes parentaux peuvent être dispensés par différents types d'animateurs et animatrices en fonction du contexte. Par exemple, dans le cadre du projet pilote d'ICI, c'était des Agentes Terrain qui animé les sessions. Quelle que soit la personne qui anime les sessions, elles doivent recevoir une formation spécifique sur les compétences parentales, le développement de l'enfant, les méthodologies de changement de comportement et l'animation de groupe.

Impliquer le personnel enseignant afin d'étendre l'impact au-delà du foyer. L'école joue un rôle important dans le développement et le bien-être des enfants. L'intégration d'un volet destiné aux enseignants et enseignantes dans l'intervention, tel qu'une formation sur l'engagement positif et la discipline non violente, ou la participation des comités de gestion scolaire aux sessions, permet de garantir que le programme influence plusieurs niveaux de l'environnement de l'enfant. Cela réduit le risque de violence à l'école ou de travail dangereux des enfants pendant les heures de classe.

Établir des liens avec les programmes de lutte contre les travaux des enfants. Afin de maximiser leur impact sur la réduction du travail des enfants, les interventions visant à renforcer les compétences parentales pourraient être associées à d'autres interventions de lutte contre le travail des enfants et de renforcement de la protection de l'enfance, telles que les Systèmes de Suivi et de Remédiation du Travail des Enfants. Par exemple, les séances de sensibilisation dans le cadre d'un SSRTE peuvent inclure du contenu sur les compétences parentales.

Créer des conditions qui favorisent et encouragent la participation. Permettre aux personnes participantes de choisir des horaires qui correspondent à leur emploi du temps et éviter les conflits avec les jours de marché ou les tâches de plantation. En outre, la remise de certificats ou l'organisation de cérémonies de remise des diplômes peuvent motiver une participation soutenue.

Aller au-delà du partage d'informations et promouvoir le changement de comportement. Ces programmes fonctionnent mieux lorsqu'ils vont au-delà du partage de connaissances et encouragent activement le changement de comportement, mais sans prescrire de comportements spécifiques ni faire pression sur les parents/tuteurs ou tutrices pour qu'ils s'engagent publiquement auprès de certains acteurs, car cela peut les éloigner. La formation au changement de comportement doit donc inviter à la réflexion plutôt qu'imposer des pratiques. Des exercices interactifs, des activités de réflexion, des jeux de rôle et des devoirs pratiques aident les parents/tuteurs ou tutrices à appliquer leurs nouvelles compétences dans des situations réelles.

- **Créer un espace pour la réflexion personnelle et le partage d'expériences.** Inviter les personnes participantes à réfléchir à leur propre enfance et à partager leurs expériences personnelles, plutôt que de leur dire ce qu'ils et elles « devraient » faire, favorise la confiance, renforce l'engagement et aide les parents/tuteurs ou tutrices à intérioriser les messages.
- **Utiliser des outils visuels appropriés.** Les supports visuels tels que les affiches peuvent aider à visualiser les messages clés et faciliter la compréhension. Les outils doivent utiliser des messages positifs et encourageants plutôt que des images négatives ou suscitant la peur.

Collaborer avec des acteurs locaux. Les partenariats avec les Agent·es de santé ou d'autres acteurs locaux peuvent améliorer les sessions, en particulier lorsque des sujets en lien avec la santé, sont abordés. Leur implication renforce les messages de la formation et lui confère une certaine autorité.

Encourager le partage des connaissances au sein de la communauté afin de garantir que les bénéfices du programme profitent également aux non-participants. Les séances de partage ou les présentations communautaires à la fin du programme permettent aux personnes participantes de montrer ce qu'elles ont appris et d'encourager un engagement de la communauté. Dans le cadre du projet pilote d'ICI, une partie de ce partage s'est faite naturellement, mais la planification délibérée de telles activités peut renforcer le partage des connaissances encore davantage.

www.cocoainitiative.org

info@cocoainitiative.org

Secrétariat d'ICI Suisse
Chemin de Balexert 9 1219
Châtelaine | Switzerland
+41 22 341 47 25

Bureau national d'ICI en Côte d'Ivoire
Riviera 3, quartier les Oscars ILOT 109 - LOTS 1139 et 1141 | Abidjan-Cocody | Côte d'Ivoire
+225 27 22 52 70 97

Bureau national d'ICI au Ghana
No. 16, Djanie Ashie Street
East-Legon | Accra | Ghana
+233 302 998 870